

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil municipal du 11 octobre 2023

Membres présents : 14

Agnès THIBAULT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Annie MANDION, Aline MOLLER-GRASSER, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC

Absent excusé :

Francis RINGOT – a donné son pouvoir à Pascal ROUSSEL

Madame le Maire ouvre la séance à 19h et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

Ordre du jour :

Commune

- Plan Communal de Sauvegarde : intervention de Bernard ORBLIN
- Plan Local d'Urbanisme : dents creuses et extension (lotissement)
- Sécurité du centre bourg : lancement de la seconde phase de travaux
- Plantation route de Salbris : intervention de Thibault DAPREMONT
- Rentrée scolaire et périscolaire
- Centre de gestion : arrêté confiant la mise en place du dispositif des signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste
- Décisions modificatives
- Subvention foot

Eau et assainissement

- Admission en non-valeur (personnes décédées)

Questions diverses

Commune

Plan Communal de Sauvegarde :

Dans le but de préparer le prochain exercice, Bernard ORBLIN, ancien Officier de Gendarmerie, rappelle, à l'aide d'un power-point, les caractéristiques d'un PCS dans la chaîne opérationnelle des secours (relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise).

Le surgissement d'un évènement (catastrophique) peut déclencher un état de crise (stress) auquel il convient **collectivement et rapidement** de faire face.

La meilleure façon d'y parvenir est de **créer des réflexes** : c'est le but des exercices qui doivent être effectués régulièrement !

Plan local d'urbanisme : dents creuses et extension (lotissement)

Le conseil du 3 juillet 2023, bénéficiant de l'éclairage de M. Alain DELARBRE, référent urbanisme pour la CCSE et ancien membre du comité de pilotage du SCot (Schéma de Cohérence Territorial) avait été largement consacré au Plan d'Aménagement de Développement Durable.

Mme le Maire, garante de l'information donnée aux membres du conseil, avait communiqué les plans et tableaux nécessaires à la prise de décision.

Toutefois, les nombreux questionnements, les diverses interventions suggérant des alternatives éventuelles, n'ont pas permis de conclure.

Mme le Maire propose donc de reporter la décision à un prochain conseil, après examen des propositions qui seront apportées par certains conseillers.

Eglise : point sur les travaux

La fin des travaux de la 1^{ère} tranche est prévue pour la mi-novembre 2023.

Les travaux supplémentaires rendus nécessaires pour conforter le clocher (flèche de 14 cm) seront pris en compte dans la 2^{ème} tranche ; dans l'attente des étaitements seront mis en place afin de sécuriser le lieu.

Pour fêter la fin de la 1^{ère} tranche seront organisés en janvier, une messe et un concert avec les trompes.

La 2^{ème} et dernière tranche prévoit des travaux de maçonnerie, les parements extérieurs et intérieurs, la reconstruction du caquetoire, la démolition de la cabane attenante à l'église (avec la difficulté manifeste d'enlever la citerne de gaz). Une nouvelle campagne de financement est lancée.

Il est demandé aux conseillers de communiquer sur la structure de financement des travaux (cf éditorial de Mme le Maire dans le bulletin d'octobre 2023) : 60% proviennent de dons privés, 30% de subventions publiques et 10% de la commune subventionnée par l'AREM, ceci afin de mettre un terme aux fausses informations qui circulent !

Le week-end musical de Marcilly est fixé au 7 juin (Réveil) et 8 juin 2023 (AREM).

Sécurité du centre bourg : lancement de la seconde phase des travaux

Les travaux de la route de Salbris ont été subventionnés à 80%. La suite du projet concerne le croisement avec la route de Selles Saint Denis, la traversée du bourg et la route de Neung avec un « chemin piéton » jusqu'au cimetière. Les concertations auront lieu en temps utile.

Mme le Maire propose de reprendre le même maître d'œuvre que pour la tranche précédente (société INCA). Voté à l'unanimité.

Plantation route de Salbris :

Thibault DAPREMONT présente un projet pour les 108 mètres concernés (voire 122) tenant compte des recommandations fortes : peu ou pas d'eau, peu d'entretien, bonne visibilité. Sont retenus : végétation basse (1m max.) à fleurs, romarin, sauge, lavande, une partie en charmes qui seront taillés 2 fois par an (vu avec Thierry MARCHET). Le conseil valide la proposition et demande que les devis soient finalisés.

Rentrée scolaire et périscolaire :

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec un effectif stable (41).

La gestion en direct du périscolaire (nouveau) a été facilitée par la mise en place d'un logiciel qui représente un gain de temps, y compris pour la facturation de la cantine. Toutefois ce fut parfois laborieux pour les familles, mais la période d'adaptation semble passée.

Les effectifs importants en début d'année sont en voie de stabilisation mais peuvent nécessiter parfois l'intervention d'un 2^{ème} adulte pour la prise en charge des enfants.

Centre de Gestion : arrêté confiant la mise en place du dispositif des signalements des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissement sexiste.

Le conseil vote à l'unanimité la signature de la convention proposée par le Centre de Gestion.

Décisions modificatives :

- Correction d'un titre EDF émis en doublon en 2014 pour 195 €
- Ouverture de crédits pour le paiement des intérêts du prêt relais à hauteur de 2314 €

Vote à l'unanimité

Subvention foot :

L'association ayant produit ses comptes, la subvention de 800 € est débloquée. Vote à l'unanimité.

Renouvellement de contrats : délibération de principe concernant les déchets verts, la cantine et l'entretien-garderie. Vote à l'unanimité

Eau et assainissement

Admissions en non-valeur (personnes décédées) :

En l'absence de moyens de recouvrement, la somme de 235.52 € est inscrite en non-valeur.

Vote à l'unanimité.

Questions diverses

- Demande de fermeture du chemin communal « allée du roi » lors de chasses au gros privées : le conseil estime que les mesures de sécurité dans ce cas incombent à l'organisateur de la chasse. Refus : 13, contre :1, abstention : 1
- Prolifération de chats autour de l'école : la commune a acheté des appareils à ultra-son ...
- Le comité des fêtes va contacter les associations du village pour tenter d'organiser une animation de Noël dans le centre bourg courant décembre
- Proposition de planter des arbres sur le pourtour du champ de foire pour créer des zones d'ombre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h15.

La secrétaire de séance

Le Maire